

j'avais faite de faire publier ma guérison si je l'obtenais. Voilà un an que je suis bien ; le mal est disparu sans laisser aucune trace.

Mde Vve A. V.

Je viens solliciter une petite place dans votre *Messenger* pour remercier le vénérable Père Eymard de la guérison de mon petit garçon qui tombait de convulsions. J'ai fait une neuvaine en son honneur avec promesse de faire publier sa guérison dans le "*Messenger*" si je l'obtenais.

J'avais des douleurs à un bras. J'appliquai l'image du Ven. P. Eymard avec promesse de faire publier. Le mal disparut aussitôt. J'accomplis aujourd'hui, quoique un peu tard, ma promesse. Tous mes remerciements à ce vénérable Père.

Mme N. N.

*Ste Aurélie, 24 mai 1911*

Au mois de mars, ma nièce mit au monde une petite fille qui avait un pied tellement difforme que l'on trouvait impossible qu'elle pût jamais marcher. Le talon et la cheville du pied ne faisaient qu'un, la plante du pied était de côté, il n'y avait sur le haut du pied qu'une petite peau mince qui ramenait le bout du pied de telle sorte que les doigts touchaient presque la jambe. Je cachais la chose à la mère et les premiers jours j'essayais souvent de redresser le pied sans succès ; plusieurs personnes assuraient qu'il fallait un miracle pour que l'enfant pût marcher ; au bout de 12 jours la mère me fit demander ; l'enfant souffrait, le médecin étant loin je lui dis : c'est dans quelques jours la fête de S. Joseph. Je vais entourer le pied de l'enfant avec la relique du Père Eymard, puis prions-le bien jusqu'à la fête de S. Joseph, et si ce jour là elle n'est pas guérie. le lendemain nous irons au médecin ; la mère consentit avec joie et promit une petite offrande et la publication de la guérison dans vos annales. C'était le soir, le lendemain matin, curieuse, elle développe le pied de l'enfant. O miracle ! le pied était si bien guéri qu'il ne restait qu'une petite tache rouge sur le pied qui s'est effacée dans la suite. La mère croit rêver et s'empresse de m'apporter l'enfant ; c'était bien vrai. Aussi je vous envoie de la part des parents la petite somme promise. et suis prête à proclamer la guérison ainsi que les témoins voulus, de la manière que vous le désirez.

Avec le plus profond respect. Recevez, R. Père, l'assurance de mon parfait dévouement.

Votre très humble D. T. M.